



Accès online à CCLM

Un forum a été créé pour cette occasion. Il peut être atteint via le menu de notre site ou en tapant directement <http://www.bvkc.be/smf/> sur votre browser.

Comment s'enregistrer?

- Allez sur le site du forum (<http://www.bvkc.be/smf/>).
- Cliquez sur "register an account".
- Choisissez un identifiant.
- Entrez une adresse e-mail valide.
- Choisissez un mot de passe et répétez-le une seconde fois pour confirmation.
- Introduisez le texte coloré dans la case blanche.
- Cliquez sur "register".
- L'enregistrement est terminé, aucune autre action n'est nécessaire.
Vous recevrez un courriel vous confirmant votre enregistrement. Si vous êtes un membre effectif de notre Société, l'accès vous sera autorisé.

Comment accéder après acceptation de votre enregistrement?

- Après avoir reçu le courriel approuvant votre enregistrement, il vous sera possible d'accéder au site via l'identifiant et le mot de passe choisis.
- Sous l'onglet "Home", vous pouvez accéder au lien qui vous dirigera vers CCLM. Attention, il faut cliquer sur le lien et non le copier dans votre browser, car cela ne fonctionnera pas!

Quelques remarques

- ATTENTION: les courriels générés à partir de ce forum (par le modérateur) sont souvent considérés par votre messagerie comme étant du spam et finissent à la poubelle! Le courriel confirmant votre enregistrement est envoyé immédiatement, mais celui qui confirmera votre appartenance à notre Société sera envoyé plus tard, endéans les 3 jours.
- Donc, regardez régulièrement dans votre Boîte de réception et ajoutez l'adresse de l'expéditeur à la liste des correspondants sûrs.
- La seule façon d'avoir accès à la version online de CCLM est de passer par le forum. Toute autre manière (sauver ou copier le lien, accès direct via le site ou Pubmed,...) d'y accéder ne fonctionnera pas. Cette procédure un peu compliquée est justifiée par le fait que nous devons prouver au comité éditorial de CCLM que seuls les membres de notre Société peuvent accéder à la version électronique du journal.
- Notre intention n'est pas, a priori, de stimuler les discussions sur le forum, mais cette possibilité n'est pas bloquée. Les membres qui le souhaitent peuvent donc utiliser cette possibilité offerte.
- Pour tout problème ou renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.